Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 DÉCEMBRE 1915 — NUMÉRO 104

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente indivisé d'un cinquième d'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 2516 et 2518 rue Douane (maintenant Iberville), entre les rues Dorgenois et Rochebiave.

Gretna Exchange Savings Bank vs. Octave J. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,369 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cinquième indivisé de quatre lots de terre, situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rochebiave et Canal, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Communy, député voyer, daté le ... septembre 1841, et déposé dans l'étude de T. P. Labarre, notaire. Les dits lots ... ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de face à la rue Douane par une profondeur de cent ... pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Dorgenois; étant la même propriété acquise par Octave J. Rolling de l'héritage de sa mère, la défunte Mme Octavie Grener, veuve en premières noces de François Lassiere, et en secondes noces de Joseph Rolling, en vertu d'un jugement le mettant en possession de la succession de Veuve Octavie Rolling, No. 97,812 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, ... du 29 novembre 1911, enregistré C. O. B. 250, folio 162, le 12 décembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. J. & H. W. WAGUESPACK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 3 4 10 17 24 31 jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ VASTE

De Grande Valeur et Améliorée, DU PREMIER DISTRICT,

Portant les numéros municipaux 1614, 1616, 1618, 1620 et 1622 rue Perdido, entre les rues Rempart et Bassin, dans l'îlet rue Poydras.

New Orleans National Bank vs. Masonic and Odd Fellows Hall Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 111,158—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions de tout genre, ou descriptions de quelque sorte qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, des Remparts et Bassin, désignés par les Nos. dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux (19-20-21-22), d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 2 octobre 1911, annexé à et faisant partie d'un acte passé devant J. C. Henriques, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, le 12 octobre 1911, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Perdido par une profondeur de cent douze pieds un pouce; les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de large à l'arrière, à l'exception du lot No. 22, qui mesure vingt-cinq pieds, neuf pouces et quatre lignes de large à l'arrière, tous mesure américaine. La dite propriété est decrite par les numéros municipaux 1111, 1115, 1118, 1120, 1122, rue Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1er: L'acquéreur devra payer comptant, les frais et dépenses du procès et de la vente, inclus les honoraires de l'avocat, et les taxes (s'il y en a de dûes) sur la dite propriété. Aussi quatre-cinquième du solde du prix de l'adjudication.

2me: Et l'acquéreur devra retenir en sa possession le reste du cinquième du solde du prix d'adjudication pour faire face au payement (soit en entier ou pro-rata) d'un billet de $4,200.00, daté le 12 octobre 1911, payable 5 ans après sa date, et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du 12 octobre 1911, jusqu'à parfait payement, garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété comme d'après un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, le 12 octobre 1911 (M. O. Bk. 1019, Folio 387, et C. O. Bk. 246, Folio 13).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 11 17 24 31 Jan 7 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1125 rue Bordeaux, à l'encoignure de la rue Pitt (dans l'îlet borné par les rues Valence et Prytania).

Greater New Orleans Homestead Association vs. James Howe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,378 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 361, borné par des rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, commençant au coin de la rue Pitt, le dit lot mesure quarante-cinq pieds de face à la rue Bordeaux par une même largeur sur la ligne à l'arrière, et cent dix pieds en profondeur et de face à la rue Pitt, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue Prytania, le dit lot formant le coin des rues Bordeaux et Pitt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY MOONEY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 4 10 17 24 31—jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, etc.

Charles Bruning vs. Mme Maud Drew.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,394 — En vertu d'un jugement et ordre de vente daté le 3 decembre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après designés, le MARDI 21 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres: Un grand assortiment de meubles de maison, nattes, stores, rideaux, fourneaux, diverses choses, etc., d'après l'inventaire classé.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de grande valeur et améliorée, dans le Deuxième District, portant les Nos. municipaux 921 et 923 rue Décatur, entre les rues Dumaine et St-Philip.

George A. Vatter vs. Anthony Marco Masich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,266 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou qui peuvent y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 21, borné par les rues Vieille Levée (maintenant Décatur), Dumaine, St-Philip et Chartres; le dit lot de terre mesure, en mesure française, plus ou moins, trente (30') pieds de face à la rue Décatur, par deux cent (200') pieds de profondeur, borné du côté vers la rue Dumaine par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Mme Joseph Armand, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Mme Alexander Bonneval. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant connues sous les numéros municipaux 921 et 923 rue Décatur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication deposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

E. P. QUINIUS,
Avocat pour le demandeur.
nov 19 26—déc 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, située dans le Sixième District, portant le No. municipal 3713 avenue S. Claiborne, entre les rues Delachaise et Général Taylor.

Felix J. Dreyfous vs. Joseph W. Buchanan, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,122 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8), dans l'îlet No. 5, borné par l'avenue Claiborne, les rues S. Derbigny, Général Taylor et Delachaise, d'après un plan annexé à un acte passé devant George C. Walshe, notaire, le 15 octobre 1908. Le dit lot mesure trente pieds cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, vingt-neuf pieds onze pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur du côté de la ligne le divisant du lot No Sept, de cent vingt-huit pieds, et une profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Delachaise, de cent trente-deux pieds, les dites mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
déc 3 10 17 24 31—jan 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans les Troisième et Deuxième Districts

I. Portant le No municipal 2123 rue Urquhart, entre les rues Champs-Elysées et Français.

II. Portant le No municipal 3217 rue De Soto, dans l'îlet borné par les rues Nord Rendon, avenue Hagan, et Grande Route St-Jean.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs. Vincent Picolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 111,073 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Français, Champs-Elysées et Villere, désigné comme le lot No. 5, sur un plan de A. de Armas, daté le 5 octobre 1877, annexé à un acte devant E. Bouny, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1878 et aussi sur un croquis d'arpentage par George H. Grandjean, voyer, daté le 21 décembre 1893, d'après lequel dernier croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, et mesure trente pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart, par cent soixante pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière.

2o. Un certain lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 410 et 457, borné par les rues De Soto et Nord Rendon, avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désigné par la lettre R d'après un croquis et certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 5 décembre 1911, d'après lequel le dit lot commence à une distance de cent six pieds, six pouces et six lignes du coin des rues De Soto et Nord Rendon, et mesure cinquante pieds de face à la rue De Soto, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles d cent vingt pieds. Lesquels lots sont composés des majeures parties des lots originaux Nos. 4 et 5.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 922 rue N. Liberty, entre les rues Dumaine et St-Philip.

Edward G. Schlieder vs. Friends of Hope Mutual Benevolent Aid Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,157 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 décembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 49, borné par les rues Liberty (anciennement Treme), Dumaine, St-Claude et St-Philip. Lequel lot mesure, en mesure français, trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Liberty (anciennement Treme) par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, d'après un plan par Jos. Pilié, alors voyer de la ville, daté le 12 mai 1819, et déposé à l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour le demandeur.
nov 19 26—déc 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1021 rue Derbigny, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Excelsior Homestead Association vs. George C. Nicolas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,291 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou qui pourrait y appartenir en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet D, étant une portion du lot désigné par le numéro 10, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, daté le 15 mars 1832, et déposé à l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire, maintenant l'îlet No. 206, borné par les rues Derbigny, Ursulines, St-Philippe et Claiborne, et lequel lot ou portion de terre est designé sur le cadastre de cette ville comme partie du lot No. 13 dans le dit îlet, et mesure en mesure américaine dix-huit pieds six pouces de face (plus ou moins) à la rue Derbigny, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française sur la ligne la plus proche de la rue Ursulines, la même profondeur sur la ligne de côté le divisant de la portion restant du lot No. 10, maintenant le No. 13, avec une largeur à l'arrière de dix-huit pieds six pouces, mesure américaine (plus ou moins). Le dit lot étant la portion mineure du lot original No. 10, la bâtisse ci-dessus étant désignée par le No. 1021 rue Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
déc 3 10 17 21 31—jan 5 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil sur les lieux 536-538 rue Canal, consistant d'une grande glacière "Canton", glacières de viande et de poisson, bar et comptoir de soda, balances à plateforme, éventails électriques, coffre-fort, caisse enregistreuse, trucks, éventails de circulation, vendeurs automates, comptoirs, étagères, chandeliers, pupitres, chaises, triturateurs de viande, machine à buerre, caisses à légumes, paniers assortis et plateaux, filtre, réfrigérant de lait, rouleaux de papier, porte-fruits, jarres, diverses choses, etc.

C. A. Tessier & Son, Agents, vs. George H. Appel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 113,099—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orleans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 13 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux 536-538 rue Canal: la propriété mobilière en entier contenue dans les lieux ci-dessus, consistant des articles énumérés dans l'en-tête et d'autres; le tout d'après l'inventaire au dossier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CHARLES J. THEARD et DELVAILLE H. THEARD, Avocats pour les demandeurs.
déc 2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District, mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée: 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 426 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les batiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Dell'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
nov 12 13 16 19 26—déc 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Deuxième District

Portant les Nos municipaux 2212 et 2214 RUE ORLÉANS

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO.

Acme Homestead Association vs. Mme Joséphine Boutsse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans— No. 111,323—En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant ou en dependant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Galvez, St-Pierre et Miro, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept pieds, cinq pouces et six lignes, et est composé en partie du lot original No. 7 d'après un plan par J. H. Pilié, député voyer de ville, 14 decembre 1844, et déposé à l'étude de J. Mossy, ancien notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano, tabouret et écharpe.

Dwyer Piano Company vs. August Alvarais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,700 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 15 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Un piano "Bradford", style 307, acajou, No 187,417, avec tabouret et écharpe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH W. MONTGOMERY,
HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour la demanderesse.
déc 1 9 15

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif pour effectuer un partage

Vente d'une automobile de valeur "Speedwell".

Oscar L. Loeffel vs. A. King Irion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,805 — En vertu d'un jugement et ordre de vente daté le 18 novembre 1915, et signé le 24 novembre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 13 décembre 1915, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

A l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Une automobile Speedwell, modèle 12 "G" (No. 2475), maintenant sur les lieux No. 1311 avenue St-Charles.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GUS J. RAY, Avocat.
déc 1 2 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 1021 rue Coliseum, entre les rues Marengo et Constantinople.

Saul [illegible] vs. Chas. [illegible] Ransom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,821 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque sorte, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 686, borné par les rues Coliseum, Marengo, Chestnut et Constantinople; le dit lot étant désigné par le numéro 9, sur un croquis annexé à un acte de rectification, ci-après mentionné; le dit croquis ayant été tracé par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 31 janvier 1913, et annexé à un acte de rectification passé pardevant Martin H. Manion, notaire, le 31 janvier 1913, et enregistré au Bureau de l'Annotateur des Aliénations, dans le livre No. 252, page 575. Et la dite portion de terrain mesure, d'après ce croquis, commençant à une distance de cent vingt-et-un pieds du coin des rues Coliseum et Marengo, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Coliseum, par une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — Le l'acquéreur doit assumer et retenir entre ses mains, le montant d'une hypothèque antérieure de $1,852 en faveur de la "Savings and Homestead Association", et payer, comptant, le solde du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. B. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
nov 27 28—déc 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2110 rue Jena, entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Mme Catherine Cordes, épouse de A. H. Voss, vs. Edward W. Rischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 111,424 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadiz, Sud Franklin et Saratoga, désigné comme le lot No. Trois de l'îlet No. Cinq Cent Vingt-Trois, sur un plan de D. W. Benson, député voyer de ville, daté le 25 janvier 1907, annexé à un acte passé devant V. J. Stentz, notaire, 26 décembre 1907, et lequel lot commence à une distance de soixante pieds quatre pouces de la rue Saratoga, et mesure de là vers la rue Sud Franklin trente pieds, trois pouces et quatre lignes (30' 3" 4"') de face sur la rue Jena, la même largeur à l'arrière; par une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes (120' 5" 4"') entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ERASTE VIDRINE,
Avocat pour la demanderesse.
nov 13 14 19 26—déc 3 10 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Shay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,273 — Division A — Attendu que Mamie Holmes, veuve de Richard Shay, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Richard Shay, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JULES A. GRASSER, Avocat.
déc 4 8 13

Succession de Michael J. Egan, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,578 — Division B — Attendu que Michael J. Egan, Sr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Michael J. Egan, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

[illegible] & MOISE, Avocats.
déc 4 8 13

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Suydam vs. P. A. Boudousquie.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,118 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 14 décembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un tapis artistique, neuf chaises, un sofa, une table à manger, un vaisselier, un fourneau à huile, une armoire, une toilette, un lavabo, une garde-manger, un poêle à l'huile, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orleans.

A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 2 8 13

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 2005 rue N. Peters, entre les rues Champs-Elysées et Esplanade.

Brin Chaix, Incorporé, vs. L. E. Abadie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,348 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 décembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 3, borné par les rues Esplanade, North Peters, Champs-Elysées, Victoire et Français, et mesure dix-sept pieds de face à la rue North Peters par une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce sur le côté vers la rue Esplanade; cent vingt-sept pieds, huit pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Champs-Elysées, et dix-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière; le tout en conformité d'un plan tiré par P. Gualdi, architecte, le 18 avril 1855, annexé à un acte devant E. Barnett, ancien notaire dans cette ville; le dit lot commence à une distance de trente-quatre pieds six pouces du coin des rues Esplanade et North Peters, étant la même propriété acquise par les hypothécaires le 17 juillet 1896, l'acte enregistré au bureau des hypothèques, livre 212, folio 15.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — La moitié comptant et le solde payable le 9 juillet 1916, avec 6 pour cent par an d'intérêt sur le dit solde à partir du 9 juillet 1913 jusqu'à parfait payement.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
nov 27 28—déc 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terrain de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Baudin et Télémaque, dans l'îlet borné par les rues Genois et Banks, avec bâtisses et améliorations telles qu'elles sont (endommagées dans le récent ouragan).

Joseph Schwartz vs. Mt. Carmel Baptist Church of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,222 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos. huit et neuf dans l'îlet borné par les rues Genois, Télémachus, Baudin et Banks, sur un plan tiré par Olivier et Martin, voyers, le 9 mars 1867, déposé dans l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme le plan No. 22 de son livre de plans No. 7: d'après le dit plan les dits lots sont avoisinants et mesurent comme suit, à savoir: Les lots 8 et 9 chacun trente pieds huit pouces de face à la rue Baudin, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No. neuf formant le coin des rues Baudin et Télémachus.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
nov 19 26—déc 3 10 17 22 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de G. R. H. Sauvage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 111,523 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Albert J. Laplace, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DART, KERNAN & DART, CHAS. I. THEARD, Avocats.
déc 4 8 13

Succession de Mme Veuve Frank Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,592 — Division B — Attendu que Frank W. Lambert a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Veuve Frank Lambert, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

R. A. TICHNOR, Avocat.
déc 10 14 19